

Novembre
2018

n°251

**Compte-rendu
de la réunion du
6 novembre
2018**

Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON
- Danielle POULAT

▪ **Décisions modificatives :**

Le Conseil municipal adopte la décision modificative suivante pour le budget commune :

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 11.500 €.

Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 9.100 €.

▪ **Compétence optionnelle du SIEL :**

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion à la compétence optionnelle éclairage public qui arrive à échéance fin 2018. Quelques modifications sont apportées, telle que la durée d'adhésion qui sera de 6 ans minimum, puis la prolongation annuelle se fera par tacite reconduction. Sont à noter également, le passage en investissement du changement systématique des sources.

▪ **Commission de révision des listes électorales :**

Avec la mise en place du répertoire électoral unique (REU), le Conseil Municipal doit nommer un membre qui participera à la révision des listes électorales. Olivier Bonnefoy se porte volontaire et est désigné.

▪ **Voirie :**

Le positionnement des balises mobiles mises en place sur la Route du Maître pour simuler des rétrécissements de voies et faire ralentir les véhicules ne semble pas être totalement pertinent. Ainsi, un déplacement, courant novembre, sera opéré pour essayer de trouver le positionnement le plus efficace.

Le chiffrage des aménagements prévus sur la Grand'Route est en cours par la CCMDL.

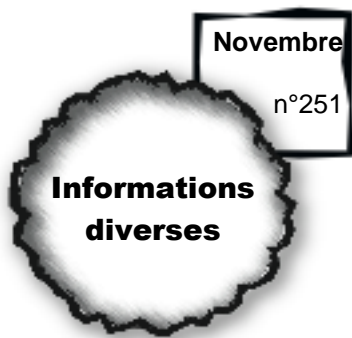
Une nouvelle saleuse va être commandée pour être attelée au tracteur de la commune. L'ancienne saleuse sera adaptée sur le tracteur de l'agriculteur qui effectue le déneigement du haut de la commune.

▪ **Cantine :**

L'appel d'offre a été mis en ligne le 3 novembre. La date limite de retour des offres est fixée au 23 novembre à 17h.

▪ **Questions diverses :**

- **Défibillateurs :** Ils sont installés en extérieur vers la salle d'œuvre et au stade du Flanchard. Une formation au public est programmée le samedi 19 janvier à 10H.
- **Agence postale :** Suite à la demande de disponibilité de Patrick Chillet, un contrat de 3 mois a été signé avec Murielle Poulat pour assurer son remplacement.
- **Admission en non-valeur :** Sur la proposition de Mme Berthollet, trésorière principale, le Conseil municipal décide d'admettre en non-valeur la somme de 40,42 € correspondante à une facture d'eau impayée par un créancier non solvable.



✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **décembre 2002**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ **Congés :**

Le secrétariat de mairie sera fermé du **24 décembre au 2 janvier inclus**.

L'agence postale sera fermée **le mercredi 26, le samedi 29 et le lundi 31 décembre**.

✓ **Listes électorales :**

Afin de se faire inscrire sur les listes électorales, **les nouveaux habitants** et les personnes qui ont omis de le faire jusqu'à présent doivent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité **avant le 21 décembre**. Du 24 au 31 décembre, le secrétariat étant fermé, il sera possible de s'inscrire sur internet sur www.grammond.fr en cliquant sur l'onglet « Accédez aux démarches en ligne ».

✓ **Collecte de bouchons de plastique et autres :**

Une collecte de bouchons de plastique, de bouchons de liège, de faux liège, de faisselles (grandes et petites), de matériel d'écriture (stylo usagé, feutres, escargot correcteur ...), de gourdes de compote vides (à part de préférence), de boîtes en PP propres, a été mise en place en accord avec la mairie au profit de l'association Handi'chiens. (www.handichiens.org).

Handi'chiens est une association qui a pour mission d'éduquer des chiens d'assistance capables d'aider et d'accompagner les personnes handicapées en fauteuil roulant dans les situations de la vie quotidienne.

L'argent payé par le recycleur (280 €/T) est reversé directement à l'association Handi'chiens.

Tous ces éléments sont désormais à déposer dans le petit local de l'ancienne bascule sur la Grand'Route.

Si vous souhaitez des informations sur l'association, Marie-Pierre se tient à votre disposition pour toute précision : 04 77 89 01 66, 06 50 07 72 58, mpveyret@live.fr

✓ **Fête du village :**

Le rendez-vous est donné le **samedi 8 décembre à 10 h au SAS** à toutes les personnes de la commune qui souhaiteraient faire part de leurs envies, de leurs idées, de leurs inspirations pour relancer **la fête du village** qui est prévue le week-end du 6-7 juillet 2019. Tout le monde et toutes les idées sont les bienvenus.

✓ **Contact mairie :**

Suite à un changement de fournisseur d'accès internet et de téléphonie pour la mairie et l'école, il se peut que, début décembre, vous rencontriez parfois des difficultés pour nous joindre par téléphone pendant la mise en place. Nous nous excusons par avance pour ces désagréments.

Ces changements entraînent également quelques modifications de nos coordonnées qui sont désormais les suivantes :

Mairie de Grammond

111 rue du Forez

42140 GRAMMOND

Tèl : 04 77 20 87 38

E-mail : mairie@grammond.fr

Merci d'en prendre note pour vos prochaines correspondances.